



RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01093

Numéro SIREN : 524 791 332

Nom ou dénomination : 2 S - COMPUTING

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2017 sous le numéro de dépôt 1167

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 556	4 556		4 124	4 124	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	11 647	2 899	8 748	3 853	4 896	127.06
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	2 836		2 836	4 871	2 035	41.78	
Total II	19 039	7 454	11 585	12 849	1 264	9.84	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	685 606		685 606	626 363	59 244	9.46
	Autres créances	46 836		46 836	26 623	20 214	75.93
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	357 312		357 312	207 001	150 311	72.61	
Charges constatées d'avance (3)	8 270		8 270	3 644	4 626	126.94	
Total III	1 098 025		1 098 025	863 631	234 394	27.14	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 117 064	7 454	1 109 609	876 479	233 130	26.60	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

2 836

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2015 12		Exercice N-1 31/12/2014 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000	5 000				
	Réserves						
	Réserve légale	500	500				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	5 263	5 263				
	Report à nouveau	140 418	838	139 580	NS		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	217 291	202 080	15 211	7.53		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	368 472	213 681	154 791	72.44		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	35 326		35 326			
	Total III	35 326		35 326			
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	22 661	19	22 643	NS		
	Emprunts et dettes financières diverses	205	205				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	239 168	161 097	78 071	48.46			
Dettes fiscales et sociales	418 187	501 478	83 290	16.61			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	14 198		14 198				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	11 393		11 393			
	Total IV	705 812	662 799	43 013	6.49		
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 109 609	876 479	233 130	26.60		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

705 812 662 799

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	515		515	578		63	10.91
Production vendue de services	2 833 468		2 833 468	2 102 676		730 791	34.76
Chiffre d'affaires NET	2 832 953		2 832 953	2 102 099		730 854	34.77
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 921	3 400		521	15.32
Autres produits			27	176		149	84.89
Total des Produits d'exploitation (I)			2 836 901	2 105 675		731 226	34.73
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 084 957	604 628		480 329	79.44
Impôts, taxes et versements assimilés			26 808	27 573		765	2.77
Salaires et traitements			977 966	845 802		132 165	15.63
Charges sociales			405 138	343 890		61 248	17.81
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 010	1 191		4 819	404.63
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			35 326			35 326	
Autres charges			13	4 355		4 342	99.71
Total des Charges d'exploitation (II)			2 536 217	1 827 438		708 780	38.79
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			300 683	278 237		22 446	8.07
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		300 683		278 237	22 446	8.07
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				1 134	1 134	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				1 134	1 134	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				1 134	1 134	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		83 392		75 023	8 369	11.16
Total des produits (I+III+V+VII)		2 836 901		2 105 675	731 226	34.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 619 609		1 903 595	716 015	37.61
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		217 291		202 080	15 211	7.53

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2S COMPUTING
PARC TECHNO
DE LA SAINTE VICTOIRE
13590 MEYREUIL

ANNEXE DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

IODA PME

*165, avenue du Marin Blanc
Immeuble Optimum Bâtiment C
13400 AUBAGNE
04 42 62 40 00*

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 109 609.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 832 953.12 Euros et dégageant un bénéfice de 217 291.21 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 35 291 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 556		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 866		6 781
TOTAL	4 866		6 781
Prêts, autres immobilisations financières	4 871		60
TOTAL	4 871		60
TOTAL GENERAL	14 293		6 841

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			4 556	4 556
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	11 647	11 647
TOTAL		0	11 647	11 647
Prêts, autres immobilisations financières	2 095		2 836	2 836
TOTAL	2 095		2 836	2 836
TOTAL GENERAL	2 095	0	19 039	19 039

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	431	4 124		4 556
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 013	1 886		2 899
TOTAL	1 013	1 886		2 899
TOTAL GENERAL	1 444	6 010		7 454

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	4 124				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 886				
TOTAL	1 886				
TOTAL GENERAL	6 010				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		35 326			35 326
TOTAL		35 326			35 326
TOTAL GENERAL		35 326			35 326
Dont dotations et reprises d'exploitation		35 326			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 836	2 836	
Autres créances clients	685 606	685 606	
Personnel et comptes rattachés	1 010	1 010	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 163	4 163	
Taxe sur la valeur ajoutée	36 863	36 863	
Divers état et autres collectivités publiques	59	59	
Débiteurs divers	4 741	4 741	
Charges constatées d'avance	8 270	8 270	
TOTAL	743 549	743 549	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	22 661	22 661		
Fournisseurs et comptes rattachés	239 168	239 168		
Personnel et comptes rattachés	65 232	65 232		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	119 729	119 729		
Impôts sur les bénéfices	7 797	7 797		
Taxe sur la valeur ajoutée	214 115	214 115		
Autres impôts taxes et assimilés	11 313	11 313		
Groupe et associés	205	205		
Autres dettes	14 198	14 198		
Produits constatés d'avance	11 393	11 393		
TOTAL	705 812	705 812		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	5 000			5 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	15 876
Autres créances	2 763
Total	18 639

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 663
Dettes fiscales et sociales	93 729
Autres dettes	8 978
Total	116 369

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 270
Total	8 270
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	11 393
Total	11 393

2S COMPUTING

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €
Parc Technologique de la Saint Victoire- Bat 10
13590 MEYREUIL
RCS AIX EN PROVENCE 524 791 332

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015



A l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 2S COMPUTING, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 8 juin 2016

Le commissaire aux comptes
Expertises & Services

Philippe RIMMER

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 556	4 556		4 124	4 124	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	11 647	2 899	8 748	3 853	4 896	127.06	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	2 836		2 836	4 871	2 035	41.78	
Total II	19 039	7 454	11 585	12 849	1 264	9.84	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	685 606		685 606	626 363	59 244	9.46
	Autres créances	46 836		46 836	26 623	20 214	75.93
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	357 312		357 312	207 001	150 311	72.61	
Charges constatées d'avance (3)	8 270		8 270	3 644	4 626	126.94	
Total III	1 098 025		1 098 025	863 631	234 394	27.14	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 117 064	7 454	1 109 609	876 479	233 130	26.60	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

2 836

Pour Identification
Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000		5 000			
	Réserves						
	Réserve légale	500		500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	5 263		5 263			
	Report à nouveau	140 418		838		139 580	NS
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	217 291		202 080		15 211	7.53
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	368 472		213 681		154 791	72.44
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	35 326				35 326	
	Total III	35 326				35 326	
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	22 661		19		22 643	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	205		205			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	239 168		161 097		78 071	48.46	
Dettes fiscales et sociales	418 187		501 478		83 290	16.61	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	14 198				14 198		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	11 393				11 393	
	Total IV	705 812		662 799		43 013	6.49
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 109 609		876 479		233 130	26.60

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

705 812

662 799

Pour identification
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	515		515	578		63	10.91
Production vendue de services	2 833 468		2 833 468	2 102 676		730 791	34.76
Chiffre d'affaires NET	2 832 953		2 832 953	2 102 099		730 854	34.77
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 921	3 400		521	15.32
Autres produits			27	176		149	84.89
Total des Produits d'exploitation (I)			2 836 901	2 105 675		731 226	34.73
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 084 957	604 628		480 329	79.44
Impôts, taxes et versements assimilés			26 808	27 573		765	2.77
Salaires et traitements			977 966	845 802		132 165	15.63
Charges sociales			405 138	343 890		61 248	17.81
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 010	1 191		4 819	404.63
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			35 326			35 326	
Autres charges			13	4 355		4 342	99.71
Total des Charges d'exploitation (II)			2 536 217	1 827 438		708 780	38.79
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			300 683	278 237		22 446	8.07
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		300 683		278 237	22 446	8.07
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				1 134	1 134	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				1 134	1 134	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				1 134	1 134	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		83 392		75 023	8 369	11.16
Total des produits (I+III+V+VII)		2 836 901		2 105 675	731 226	34.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 619 609		1 903 595	716 015	37.61
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		217 291		202 080	15 211	7.53

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

6 987

8 004

Commissaire aux Comptes

2S COMPUTING
PARC TECHNO
DE LA SAINTE VICTOIRE
13590 MEYREUIL

ANNEXE DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

Pour Identification
Commissaire aux Comptes

IODA PME

*165, avenue du Marin Blanc
Immeuble Optimum Bâtiment C
13400 AUBAGNE
04 42 62 40 00*

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

Pour identification
Commissaire aux Comptes

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 109 609.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 832 953.12 Euros et dégageant un bénéfice de 217 291.21 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 35 291 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

pour identification
Commissaire aux Comptes

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 556		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 866		6 781
TOTAL	4 866		6 781
Prêts, autres immobilisations financières	4 871		60
TOTAL	4 871		60
TOTAL GENERAL	14 293		6 841

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			4 556	4 556
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	11 647	11 647
TOTAL		0	11 647	11 647
Prêts, autres immobilisations financières	2 095		2 836	2 836
TOTAL	2 095		2 836	2 836
TOTAL GENERAL	2 095	0	19 039	19 039

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	431	4 124		4 556
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 013	1 886		2 899
TOTAL	1 013	1 886		2 899
TOTAL GENERAL	1 444	6 010		7 454

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	4 124				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 886				
TOTAL	1 886				
TOTAL GENERAL	6 010				

Pour identification
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		35 326			35 326
TOTAL		35 326			35 326
TOTAL GENERAL		35 326			35 326
Dont dotations et reprises d'exploitation		35 326			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 836	2 836	
Autres créances clients	685 606	685 606	
Personnel et comptes rattachés	1 010	1 010	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 163	4 163	
Taxe sur la valeur ajoutée	36 863	36 863	
Divers état et autres collectivités publiques	59	59	
Débiteurs divers	4 741	4 741	
Charges constatées d'avance	8 270	8 270	
TOTAL	743 549	743 549	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	22 661	22 661		
Fournisseurs et comptes rattachés	239 168	239 168		
Personnel et comptes rattachés	65 232	65 232		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	119 729	119 729		
Impôts sur les bénéfices	7 797	7 797		
Taxe sur la valeur ajoutée	214 115	214 115		
Autres impôts taxes et assimilés	11 313	11 313		
Groupe et associés	205	205		
Autres dettes	14 198	14 198		
Produits constatés d'avance	11 393	11 393		
TOTAL	705 812	705 812		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	5 000			5 000

Pour identification
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	15 876
Autres créances	2 763
Total	18 639

Identification
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 663
Dettes fiscales et sociales	93 729
Autres dettes	8 978
Total	116 369

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 270
Total	8 270
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	11 393
Total	11 393

Pour identification
Commissaire aux Comptes



2S COMPUTING

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros
Parc Technologique de la Sainte Victoire – Bat 10
13590 MEYREUIL
524 791 332 RCS Aix-en-Provence

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2016

Le 23 juin 2016, à 17 heures,

L'actionnaire unique de la société par actions simplifiée 2s COMPUTING au capital de 5.000 € divisé en 5.000 actions de 1 € chacune, s'est réuni en assemblée générale ordinaire annuelle, au Parc Technologique de la Sainte Victoire – Bat 10 – 13590 MEYREUIL, sur convocation du Président de la société, la SAS 2S COMPUTING représentée par M. Sébastien PASCAL.

Sont présents ou représentés :

– Monsieur Sébastien PASCAL, propriétaire de 5.000 actions

Total des actions présentes ou représentées : la totalité des actions composant le capital social.

L'assemblée est présidée par M. Sébastien PASCAL.

Le secrétariat de la séance est assuré par M. Sébastien PASCAL.

EXPERTISES & SERVICES, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent excusé.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Associé unique les documents suivants :

- la copie et le récépissé de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes, les comptes annuels arrêtés au 31/12/2015, le rapport de gestion établi par le Président, le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions



législatives et réglementaires ont été adressés à l'Associé unique et au Commissaire aux comptes, ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- Quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Fixation de la rémunération allouée au Président
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture à l'assemblée du rapport établi par le Président, et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président, et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015, tels qu'ils lui ont été présentés, qui se soldent par un bénéfice de **217 291 €**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve en conséquence de ce qui précède les actes de gestion accomplis par la présidence au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait, et donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat qui lui est proposée et décide en conséquence d'affecter le bénéfice comptable de **217 291 €** :

- bénéfice comptable 2015 : **217 291 €**

Affecté comme suit :

- versement de dividendes : **95 000,00 €**
- En report à nouveau : **262 709,00 €**

Chacune des 5.000 actions composant le capital recevrait ainsi un dividende de **19 euros** bruts.

La mise en paiement interviendrait à compter de ce mois.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

- Rappel des dividendes distribués :

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le 31/12/2012	: 160.500 €
Exercice clos le 31/12/2013	: 85.000 €
Exercice clos le 31/12/2014	: 202 080 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION - FIXATION DE LA REMUNERATION ALLOUEE AU PRESIDENT

L'Associé Unique décide de fixer la rémunération allouée à Monsieur Sébastien PASCAL, au titre de ses fonctions de Président, de la façon suivante :

* Partie fixe mensuelle brute : 6.500 Euros (inchangée)

* Partie variable brute : intéressement sur les résultats de la société dont les modalités seront fixées en fonction des résultats effectivement dégagés



En outre, Monsieur Sébastien PASCAL aura droit au remboursement de ses frais de mission, réception et déplacement, sur justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
Il est dressé le présent procès-verbal signé après lecture par le Président et les associés

SAS 2SCOMPUTING
Sébastien PASCAL
Président